



12 Boulevard Georges Périn
87031 LIMOGES CEDEX
☎ 05 55 79 70 01
☎ 05 55 79 37 83
ce.0870015u@ac-limoges.fr

Service Intendance

Affaire suivie par
Fabienne CELERIER
Références
INT/FC/ID
Téléphone
05 55 79 04 08
Télécopie
05 55 33 24 74
Mél

Isabelle.deslattes@ac-limoges.fr

Site internet
<http://www.lyc-gaylussac.ac-limoges.fr>

12 boulevard Georges Périn
87031 LIMOGES CEDEX

Limoges, le 14/06/17

**Madame, Monsieur le directeur
ENTREPRISE**

Madame, Monsieur,

Je souhaite vous informer du fait que le lycée Gay Lussac est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage. En effet, le lycée dispense deux types de formations qui ouvrent droit au versement de celle-ci.

Nous proposons d'une part, la filière Sciences et Technologies du Management et de Gestion ouverte depuis la rentrée 2017.

Des versements nous permettraient de développer les équipements pédagogiques à destination de ces élèves, de financer des sorties afin de découvrir le monde professionnel,...etc.

Nous avons également, depuis la rentrée 2016, une « filière UPE2A » c'est-à-dire une unité d'accueil réservée à des élèves allophones nouvellement arrivés en France (depuis moins de deux ans), non ou très peu scolarisés antérieurement. Il s'agit là aussi pour nous de financer du matériel pédagogique, des déplacements,...etc.

Ainsi, si vous le souhaitez, je vous invite à effectuer un versement par l'intermédiaire de votre organisme collecteur à notre bénéfice, en prenant soin de préciser à quelle formation votre don est destiné.

Je vous remercie par avance de votre générosité qui contribuera à l'amélioration des conditions d'apprentissages de nos élèves.

Je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, l'assurance de mes salutations les meilleures.

Le Proviseur

J.C. TORRES